

ANALYSE DES COMMENTAIRES REÇUS PENDANT LA CONSULTATION PUBLIQUE SUR L'ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE SUR LE GÉOCACHING POUR PARCS CANADA

Résumé

Le présent rapport résume les commentaires obtenus des intervenants en ce qui a trait à la création, à Parc Canada (PC), d'une politique officielle sur le géocaching. On a lu, groupé, codifié selon des thèmes et examiné les commentaires reçus par courriel afin d'en saisir le ton, la teneur et les suggestions concernant la politique. On a également conservé une copie papier de ces courriels dans un cartable.

On a compilé les résultats et formulé des recommandations. Les résultats cumulatifs reflètent les besoins des membres du public, des clubs de géocaching ainsi que d'un certain nombre d'organismes non gouvernementaux (ONG) à vocation environnementale et culturelle qui ont participé à la consultation.

Introduction

Le Plan national d'action de Parcs Canada vise à faire participer les intervenants à l'évaluation des activités appropriées qui se déroulent dans les parcs nationaux. Compte tenu de l'engagement pris par l'Agence à consulter les intervenants, la politique provisoire a été approuvée sous réserve de tenir une consultation et de mettre la politique à l'essai pendant un an.

La consultation publique a officiellement été lancée en faisant paraître une affiche sur le site Web de Parcs Canada le 28 mai 2005. La période de consultation publique a pris fin le 31 décembre 2005; celle-ci sera suivie de travaux auxquels participeront des représentants de quelques organismes qui collaboreront avec le personnel de Parcs Canada en vue d'élaborer la politique finale. Dans le site Web, le public était invité à formuler des commentaires concernant la pertinence du géocaching et la politique provisoire de Parcs Canada sur le géocaching dans les aires patrimoniales protégées. On a établi un compte de courriel pour recueillir ces commentaires.

Les images ci-dessous présentent l'invitation lancée au public à faire part de leurs commentaires concernant la politique provisoire sur le géocaching (http://www.pc.gc.ca/docs/pc/poli/interim/geocaching_f.asp).

**Politique provisoire sur le géocaching dans les
aires patrimoniales protégées gérées par Parcs
Canada**

Votre point de vue est important - Nous vous invitons à participer à l'élaboration d'une politique pour la gestion des activités de géocaching dans les aires patrimoniales protégées. Afin d'explorer d'autres scénarios de gestion, les consultations continueront jusqu'à la fin décembre, 2005.



Parcs
Canada

Parks
Canada

Pour le reste de l'année 2005, Parcs Canada consultera la communauté du géocaching sur la politique provisoire afin d'explorer d'autres scénarios de gestion. Parcs Canada vise avant tout à permettre aux visiteurs de vivre des expériences éducatives intéressantes, selon des formules qui réduisent au maximum les incidences possibles. Parcs Canada reconnaît que la communauté du géocaching s'est efforcée de conserver une attitude respectueuse envers la nature et de favoriser des comportements responsables et nous sommes impatients de travailler ensemble à trouver des solutions créatives de gestion qui permettront d'améliorer le volet intendance de l'activité.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la politique provisoire ou pour nous faire part de vos commentaires, envoyez un courriel à Claire McNeil à : rec.activities@pc.gc.ca

Un rapport initial, daté d'août 2005 et préparé par Jessica Lankshear, fournit une explication plus poussée du processus initial suivi pour procéder à cette évaluation. Le présent rapport étoffe le résumé des commentaires rédigé en août 2005.

Stratégie

Les commentaires ont été reçus par courriel. Claire McNeil les a lus, y a donné suite puis les a classés par catégorie selon qu'ils avaient été formulés par un membre du public ou un groupe d'intérêt (dans la mesure où l'expéditeur s'était identifié comme le représentant d'un organisme). Ces courriels ont ensuite été lus et codifiés par thème par Lori Bradford, et les résultats ont été consignés dans le chiffrier de même que l'information connexe, notamment le nom et l'adresse courriel du répondant, la province d'origine (lorsque fournie) ainsi que la date de réception du courriel. En plus de saisir le thème abordé dans le commentaire, on a également examiné la teneur du courriel puis on l'a classé par catégorie selon le ton; les commentaires concernant la politique ont été relevés, traités séparément puis classés selon la catégorie.

Les thèmes ont fait l'objet d'une mise à jour continue; ils ont ensuite été étoffés ou regroupés de manière à s'assurer que les résultats reflétaient réellement les courriels reçus. Au fil du temps, de nouveaux thèmes sont ressortis et une liste de suggestions portant sur la politique a été élaborée; celles-ci ont été classées selon des catégories qui tenaient compte des différentes exigences prescriptives : l'emplacement de la cache, le contenant et son contenu, l'autorisation, le comportement, la surveillance et l'entretien, l'affichage de la cache et l'aspect éducatif.

Afin d'assurer la continuité du dialogue et de signaler la fin imminente de la période de consultation publique, une version abrégée du rapport de Jessica Lankshear résumant les commentaires reçus du public a été envoyée en décembre 2005, par courrier électronique, à toutes les personnes qui avaient commenté la politique provisoire de même qu'aux clubs de géocaching avec lesquels on avait communiqué pour les inviter à participer à la consultation. En outre, afin de permettre au plus grand nombre possible d'intervenants de participer à la consultation publique, on a demandé à quatre ONG à vocation

environnementale et à deux ONG à vocation culturelle de nous faire part de leurs commentaires. Deux des groupes ciblés ainsi qu'un autre ONG ont répondu à l'invitation.

Examen de la méthodologie

Au 31 décembre 2005, on avait reçu quatre-vingt-deux courriels envoyés par des membres du grand public et quarante-deux par des organismes (de ces courriels, trente-neuf ont été envoyés par des personnes s'identifiant comme membres d'un club de géocaching et trois par des ONG (soit deux à vocation environnementale et un à vocation culturelle). Cent vingt-quatre réponses ont été reçues au total.

Il ne faut pas oublier que les commentaires reçus ont surtout été envoyés par des membres de la communauté de géocaching et peuvent être biaisés en leur faveur.

Les courriels provenaient de partout au Canada, sauf de deux provinces et de deux territoires, de même que de cinq États et d'un pays européen. La provenance de treize courriels n'était pas précisée. On a reçu des courriels de façon constante pendant toute la période de consultation, et ce, jusqu'au dernier jour inclusivement. On les a lus et on y a répondu en français et en anglais. Tous les commentaires ont été codifiés en anglais.

De façon à assurer une codification uniforme des commentaires, ceux qui avaient été reçus jusqu'en août (codifiés par Jessica Lankshear) ont été relus et codifiés de nouveau par Lori Bradford. Cela a été fait dans le but d'assurer la cohérence du travail des examinatrices. Lorsque de nouveaux thèmes sont ressortis, le premier groupe de courriels a été réexaminé afin de s'assurer qu'aucune donnée n'ait été omise.

Explication sur la codification selon le thème

La codification selon le thème ne tient pas compte du ton relevé dans les courriels ni des suggestions formulées concernant la politique, car ces aspects ont été évalués séparément. La même série de codes a été utilisée pour traiter les commentaires des membres du public et ceux des groupes d'intérêt, car ils se sont avérés similaires dans l'ensemble de l'échantillon. Les résultats ont été convertis en pourcentage afin de faciliter la rédaction du rapport.

Dix thèmes sont ressortis. Le tableau ci-dessous indique le numéro et le titre de chaque code (notez que les numéros ne sont pas successifs; certains sont manquants en raison du regroupement, pendant la période de consultation, de ceux qui avaient un lien entre eux) ainsi que la répartition en pourcentage des réponses reçues (124) :

Tableau-1 Résumé des codes et répartition :

Numéro du code	Titre du code /Explication	Répartition
1	On critique l'interdiction initiale; on souhaite que le personnel de Parcs Canada mette une activité à l'essai avant de créer une politique.	33 %
2	Le géocaching est une activité sécuritaire, éducative, axée sur la famille et stimulante sur le plan intellectuel.	46 %

3	Les adeptes du géocaching font preuve d'écocivisme en rapportant les sacs de déchets (« Cash-In Trash-Out (CITO) », « On cache, on nettoie »), et les activités auxquelles ils participent sont moins nocives que bon nombre d'autres activités permises actuellement dans les parcs.	69 %
4	On appuie l'approche adoptée par Parcs Canada et on est d'accord pour que l'accent soit fortement mis sur l'aspect environnemental.	29 %
5	Le géocaching permet aux visiteurs de vivre des expériences à caractère environnemental et de participer à des activités auxquelles ils ne se seraient pas adonnés autrement.	34 %
7	En permettant le géocaching dans les parcs, l'Agence bénéficie de retombées économiques et publicitaires.	27 %
18	Certains adeptes du géocaching croient que les médias les ont présentés sous un jour défavorable, comme étant des chasseurs de trésors insoucians, ce qui n'est pas le cas.	5 %
22	Les adeptes du géocaching ne sont pas conscients des dommages qu'ils peuvent causer.	10 %
23	L'intégrité culturelle des sites doit également être respectée; on se préoccupe du fait que les activités de géocaching ne correspondent pas ou vont à l'encontre du mandat concernant la protection culturelle; en élaborant la politique, on ne doit pas oublier de tenir compte de la protection des sites culturels.	8 %
24	Préoccupations concernant la façon d'appliquer la politique : on suggère que des activités d'autosurveillance soient menées ou que le personnel de Parcs Canada se charge de l'appliquer.	17 %

Veuillez vous reporter à l'appendice A pour consulter les tableaux indiquant les titres des thèmes, les explications, les règles d'exclusion, les indicateurs et les citations tirées de l'échantillonnage.

Tel qu'il est indiqué dans le tableau 1, selon les thèmes qui sont ressortis le plus souvent dans les courriels, le public et les membres des clubs estimaient que les adeptes du géocaching font montre d'écocivisme et que le géocaching est une activité sécuritaire et éducative. Les auteurs d'un nombre un peu plus élevé de courriels ont manifesté leur désaccord quant à l'approche préventive adoptée au départ par Parcs Canada (33 pour cent) comparativement au nombre (environ 30 pour cent) de personnes ayant formulé des commentaires selon lesquels elles appuyaient l'approche environnementale ferme adoptée par l'Agence. Dans un peu moins de 30 pour cent des courriels, les répondants indiquaient qu'ils étaient d'avis que Parcs Canada ne bénéficierait pas de retombées économiques ni d'avantages commerciaux si l'Agence continuait d'interdire la

pose de caches matérielles ou le déroulement de toute activité de géocaching. Ce sujet est abordé dans les courriels reçus de visiteurs qui ne seraient pas venus dans les lieux historiques nationaux ou dans les parcs si les caches actuelles ne s'y étaient pas trouvées.

De ceux qui ont mentionné que le géocaching est une activité axée sur la famille, la plupart ont fait valoir que des caches virtuelles ne répondraient pas aux besoins des enfants qui cherchent un contenant dans lequel se trouvent des « trésors » qu'ils échangeront ou collectionneront. De plus, ces répondants sont généralement d'avis que les adeptes du géocaching tirent profit de l'exercice que cette activité leur procure.

Bon nombre de répondants étaient convaincus que le géocaching a moins de répercussions que de nombreuses autres activités présentées dans le réseau des parcs. Il est également intéressant de noter que les membres des clubs de géocaching qui ont formulé des commentaires jugeaient que la représentation du sport faite par les médias était inexacte et que le grand public, tout comme Parcs Canada, ne connaît pas exactement les répercussions du géocaching mais croit plutôt que les adeptes du géocaching sont des chasseurs de trésors insoucians.

Enfin, un certain nombre de répondants sont d'avis que les adeptes du géocaching et les organismes voués à cette activité sont les mieux placés pour faire appliquer leurs propres politiques. Ils estiment également que Parcs Canada ne possède les outils ni pour élaborer une politique équitable, parce que de toute évidence le personnel de l'Agence n'a pas participé à l'activité, ni pour l'appliquer si on tient compte de ses ressources limitées. Certains répondants ont expliqué en détail comment une cache était approuvée et surveillée et la rapidité avec laquelle son propriétaire pouvait être informé de tout écart de conduite.

Le tiers des répondants ont mentionné que Parcs Canada avait agi trop hâtivement au début en interdisant les caches matérielles sans en évaluer les répercussions au préalable. Les propriétaires de caches qui ont été avisés de l'archivage de leurs caches en consultant le site geocaching.com ont été insultés de ne pas en avoir été d'abord avisés par Parcs Canada. Toutefois, la politique provisoire a été perçue positivement comme étant une étape préventive appropriée.

Un plus petit nombre de répondants ont souligné qu'ils ne croyaient pas que les adeptes du géocaching étaient conscients des dommages qu'ils causaient ou qu'en réalité ils pouvaient ne pas suivre des pratiques saines sur le plan écologique, mais, plutôt, qu'ils ignoraient celles-ci parce qu'ils s'empressaient à être les premiers à trouver un trésor ou à enregistrer le plus grand nombre de caches possible.

Plusieurs répondants ont soulevé que l'un des aspects les plus excitants d'emmener leurs enfants pour participer à des activités de géocaching était de voir la joie manifeste d'un enfant qui ouvre des caches et en échange le contenu. Souvent, de jeunes adultes étaient ceux qui manifestaient le plus leur enthousiasme lorsqu'ils trouvaient une cache matérielle et cherchaient à en connaître le contenu, même s'ils s'étaient plaints auparavant d'avoir à participer à une « activité familiale ». Ce commentaire peut

également porter à l'attention de Parcs Canada un domaine pour lequel plus de recherches doivent être effectuées pour répondre aux besoins des jeunes visiteurs qui trouvent l'activité agréable

Un thème connexe soulignait que pour un dixième des répondants il importait de non seulement protéger l'environnement, mais de respecter également l'intégrité culturelle. Ce thème englobait les suggestions suivantes : les caches matérielles ne devraient pas être placées dans les sites culturels; toute cache devrait respecter l'intégrité culturelle; et, si possible, il faudrait faire passer un message à caractère éducatif.

Explication sur les tons

Cinq tons ont été employés dans les courriels, allant de obligeant et confiant à irrité et condescendant. Veuillez consulter le tableau ci-dessous où sont données les explications et la répartition. Plusieurs courriels ont été rédigés en adoptant des tons multiples.

Tableau-2 Tons manifestes dans les courriels reçus :

Numéro du ton	Explication sur le ton	Répartition
13	La conversation est neutre	29 %
14	On se montre coopératif; on veut aider Parcs Canada à élaborer la politique	43 %
15	On croit que Parcs Canada prend leurs commentaires au sérieux	22 %
17	On fait part de ses craintes ou de ses préoccupations concernant le processus; on considère que l'on a été ignoré ou que les commentaires n'ont pas été vraiment pris en compte lors de l'élaboration de la politique; on craint que le personnel de Parcs Canada a déjà pris une décision et qu'il ne fait que suivre le processus	12 %
19	Le ton est incendiaire, condescendant, négatif	15 %

La plupart des commentaires du public ont été rédigés sur un ton coopératif, ou leurs auteurs croyaient que Parcs Canada prenait leur opinion au sérieux. Toutefois, 15 pour cent de ces commentaires ont été écrits sur un ton passablement irrité ou incendiaire. Le plus souvent, ces commentaires étaient en réaction à l'interdiction de placer des géocaches matérielles ou au retrait de leurs caches personnelles, ou ils critiquaient les activités qui ont des répercussions plus sérieuses et qui sont permises ou perçues comme étant permises actuellement dans le réseau des parcs.

Dans un certain nombre de courriels, le ton variait légèrement. Le chevauchement a été pris en considération, compte tenu des codes donnés, en permettant de consigner deux tons différents dans le chiffrier lorsque cela était très évident dans le courriel reçu. Bien que Parcs Canada ait pris l'approche de la consultation publique au sérieux, 12 pour cent des répondants avaient toujours des préoccupations concernant le processus ou l'impression que Parcs Canada avait déjà pris une décision au sujet d'une politique et que

L'Agence avait mené cette consultation tout simplement pour la forme. Cet aspect est important compte tenu du fait que la plupart de ceux qui avaient fourni des commentaires étaient des adeptes du géocaching à qui l'on avait demandé de donner leur opinion en premier lieu, ce qui peut donc indiquer que des problèmes sont survenus dans la façon de communiquer la politique provisoire. Presque la moitié des correspondants avaient écrit leur courriel sur un ton coopératif, 30 pour cent avaient adopté un ton neutre et un autre 22 pour cent croyaient que Parcs Canada prenait leurs commentaires au sérieux; ces résultats témoignent de la confiance du public envers Parcs Canada et de la légitimité de mener une consultation publique en vue de créer cette politique.

Les commentaires formulés par les personnes s'identifiant comme membre d'un groupe d'intérêt étaient généralement assez constructifs, et, la plupart du temps, ces personnes exprimaient leur gratitude pour avoir eu l'occasion d'apporter leur contribution. Un certain nombre de porte-parole de clubs de géocaching ont exprimé leur crainte de ne plus pouvoir pratiquer cette activité dans les parcs nationaux; ils ont également soulevé des doutes quant à la transparence du processus d'élaboration de la politique. Cependant, selon les courriels échangés pendant la consultation, les relations entre les clubs de géocaching et les représentants de Parcs Canada avaient été renforcées.

Enfin, plusieurs personnes ayant formulé des commentaires ont donné leur numéro de téléphone personnel ainsi que leur adresse dans l'espoir de pouvoir continuer de participer à ce processus.

Explication sur les suggestions concernant la politique

Des catégories de politique ont été créées à la suite d'un examen des 52 politiques sur le géocaching actuellement en vigueur dans le monde. Une autre catégorie de politique (expérience) fut ajoutée pendant l'examen des commentaires reçus des membres du public, afin de tenir compte de toutes les suggestions formulées par ceux-ci.

Dans les 124 courriels reçus, 38 pour cent des répondants faisaient une suggestion concernant la politique. Des 78 différents répondants qui ont participé à la consultation publique, 53 pour cent ont soumis des suggestions touchant la politique. Les contributions variaient de une à onze suggestions par courriel. En plus des courriels reçus, deux réunions à laquelle participaient des adeptes du géocaching et qui ont eu lieu pendant la consultation publique ont permis de recueillir d'autres suggestions sur la politique. Un total de 164 suggestions sur la politique ont été classées par catégorie à partir des courriels et des réunions.

Les suggestions reçues concernant la politique ont également été conservées dans leur format original aux fins d'un nouvel examen. Les résultats qui figurent au tableau 3 sont conformes aux suggestions formulées par les répondants sur les types de directives et de politiques qui pourraient être adoptées par Parcs Canada, mais ne reflètent pas nécessairement à quel point les répondants sont d'accord avec celles qui ont été proposées précisément. Un peu moins de la moitié des suggestions (41 pour cent) avaient trait à des questions touchant l'autorisation, tandis que le sous-thème portant sur la durée

ou la répartition représentait la proportion la plus élevée (18 pour cent) de ce total et comportait le nombre le plus élevé de suggestions de tous les sous-thèmes. D'autres suggestions sur la politique mentionnées fréquemment avaient trait à l'aspect éducatif (16 pour cent) ainsi qu'aux contenants des caches et à leur contenu (13 pour cent).

Tableau-3 Suggestions sur la politique et répartition des courriels mentionnant de telles suggestions :

Catégories	Sous-thèmes	Comprend :	Répartition
Emplacement de la cache	Sécurité écologique/culturelle Expérience visuelle	Des directives concernant l'endroit où les caches devraient ou ne devraient pas être placées, en tenant compte des contraintes liées à la sécurité, aux ressources écologiques et culturelles ou à la visibilité (c.-à-d. la cache ne devrait pas être à la vue de tout le monde).	11 %
Contenant et contenu	Contenant Contenu	Des directives concernant la grosseur, le type et l'identification du contenant de même que le contenu de la cache.	13 %
Autorisation	Non commercial Type de cache Processus Conformité Durée/répartition	Des directives concernant les destinataires de la cache/son but, le type de cache (virtuelle, multiple, matérielle, etc.); les étapes à suivre pour faire approuver une cache ou pour la retirer; la mention des règlements régissant l'application de la politique et les conséquences qui en découlent; des directives ayant trait à la masse volumique de la cache, à sa durée de vie ou à sa distance par rapport aux sentiers.	41 %
Comportement	Adepte du géocaching	Des directives concernant le comportement que devraient adopter les propriétaires ou les chercheurs de caches (p. ex. ne pas creuser, ne pas franchir de clôtures).	1 %
Surveillance et entretien	Adepte du géocaching Personnel Personnel/adepte du géocaching	Des directives concernant la surveillance et l'entretien d'une cache, de son contenu et de son impact, lesquelles directives s'adressent à l'adepte de géocaching, au personnel de gestion des terres ou aux deux.	4 %
Affichage de la cache	Affichage en ligne	Des directives concernant les renseignements qui devraient être affichés dans Internet pour aider les chercheurs de caches lorsqu'ils consultent le site.	7 %
Aspect éducatif	Interprétation Communication	Des suggestions sur la façon de se servir du géocaching comme outil éducatif ou sur la façon de transmettre de l'information sur le géocaching dans les parcs au personnel, aux visiteurs ou aux	16 %

		adeptes du géocaching.	
Expérience	Personnel Cogestionnaires	Des directives concernant le responsable de la mise en œuvre et la façon de mettre en œuvre l'activité de géocaching comme activité de Parcs Canada; des suggestions sur le rôle de Parcs Canada et des adeptes du géocaching dans la gestion de l'activité.	7 %

Résultats globaux

Parcs Canada a reçu quatre-vingt-deux courriels du public et quarante-deux de groupes d'intérêt (clubs de géocaching ou organismes à vocation environnementale ou culturelle (ONG). Trente-huit pour cent de tous les courriels reçus comportaient des suggestions sur les directives et les propositions de politiques à privilégier.

Tableau 4-Courriels reçus pendant la consultation publique

	Nombre de courriels reçus pendant la consultation publique	Pourcentage (%) de courriels comportant des suggestions de politiques
Nombre de courriels au total	124	38
Nombre de courriels au total reçus de membres de clubs	42	26
Nombre de courriels au total reçus du public	82	44
Nombre de répondants au total	78	53

La plupart des répondants sont d'avis que le géocaching est sécuritaire, éducatif, stimulant sur le plan intellectuel, et rentable, et qu'il peut servir d'outil promotionnel pour attirer des visiteurs dans les aires patrimoniales protégées de Parcs Canada.

Bon nombre de répondants étaient frustrés ou irrités à cause de l'interdiction initiale de placer des caches matérielles, quoique la plupart d'entre eux se soient montrés coopératifs et désireux de participer à l'élaboration de la politique.

Les auteurs des courriels reçus des trois ONG ont signalé qu'ils appuyaient l'approche ainsi que les efforts importants déployés pour vérifier la conformité afin d'empêcher l'utilisation inappropriée des aires patrimoniales protégées.

Principales conclusions

Les commentaires ci-dessous font état des questions soulevées par les répondants et que Parcs Canada pourrait vouloir examiner dans le cadre d'évaluations ultérieures des activités :

- Il importe au public que Parcs Canada examine d'autres activités qui se déroulent dans les parcs avant de prendre une décision concernant une politique sur le géocaching, et ce, dans le but d'assurer la cohérence de la réglementation

d'activités similaires. Il pourrait s'agir d'une question de communication plutôt que de l'absence d'évaluations des activités.

- Une fois la politique établie, il faudrait mener des recherches sur l'impact des adeptes du géocaching dans le réseau des parcs et sur les écosystèmes en général, tout en s'assurant de faire une évaluation de suivi sur l'efficacité de la politique, pour ce qui est de ses objectifs.
- Des préoccupations sont soulevées quant aux moyens de faire respecter la politique qui sera adoptée. Bon nombre de personnes ayant formulé des commentaires estiment que les règlements établis et le système d'archivage mis en place actuellement dans le site geocaching.com se sont avérés efficaces ou que Parcs Canada ne possède pas à l'interne les ressources pour en assurer l'application. Toutefois, les groupes environnementaux et culturels qui ont répondu croient que la politique doit être appliquée efficacement par le personnel du parc.

Recommandations et conclusions

La consultation a permis d'obtenir l'opinion de la communauté du géocaching; cependant, il est nécessaire de recueillir plus de commentaires de la part du grand public et d'autres groupes d'utilisateurs afin d'obtenir un échantillonnage plus complet. Bien que Parcs Canada ait joint des membres du public presque partout au Canada, la plupart des répondants résidaient dans l'Ouest canadien et en Ontario. On devrait chercher à obtenir d'autres commentaires de résidents du Nord et de l'Est du Canada, de membres du grand public, de professionnels de l'industrie et de groupes d'utilisateurs susceptibles d'entrer en conflit avec les adeptes du géocaching.

Les suggestions ci-dessous sont formulées à partir des commentaires dans les courriels reçus :

- Établir un compendium des diverses politiques proposées par le public, les clubs et les autres organismes.
- Mettre sur pied un groupe de consultation sur le géocaching pour discuter de ces politiques et s'en inspirer. Inviter un groupe d'intervenants à participer à un atelier afin d'élaborer et d'adopter une politique et ses moyens d'application.
- Pour ce qui est des groupes d'utilisateurs, il est évident que les enfants ont des besoins spéciaux relativement à cette activité. Au lieu de permettre la pose de caches matérielles dans les parcs, le bureau du parc pourrait offrir aux enfants qui prouvent avoir trouvé une cache virtuelle des « contenus de caches » échangeables.
- Prendre en compte les politiques régissant d'autres activités qui se déroulent dans les parcs, de manière à s'assurer que les groupes d'utilisateurs seront traités équitablement.

- Cibler des groupes environnementalistes et d'autres participants (TRM) (y compris des groupes autochtones) pour obtenir leurs commentaires et ainsi compter sur un échantillon plus représentatif des utilisateurs des parcs.
- Garder l'attitude professionnelle manifestée dans les échanges de courriels. Bon nombre de répondants ont apprécié que Parcs Canada leur ait donné l'occasion de commenter et qu'on ait répondu à leurs courriels.

APPENDICE A : Tableaux de la codification par thème

Tableaux de la codification par thème des courriels reçus pendant la consultation.

Les tableaux ci-dessous décrivent la codification qualitative des courriels reçus pendant la consultation publique jusqu'au 31 décembre 2005. Cette codification a été effectuée en se référant à l'ouvrage de W.L. Neumann : *Social Research Methods*, 2000, Toronto, Allyn & Bacon.

Titre du code	1- On critique l'interdiction initiale; on souhaite que le personnel de Parcs Canada mette une activité à l'essai avant de créer une politique.
Description	Le répondant était irrité ou surpris en raison de l'interdiction initiale de poser des caches matérielles et estimait que Parcs Canada avait agi trop hâtivement en promulguant cette interdiction. D'autres commentaires codifiés dans cette catégorie incluaient des messages de répondants qui désiraient que le personnel de Parcs Canada pratique des activités de géocaching avant de prendre une décision sur la politique de l'Agence.
Indicateur	Ton négatif; expression de colère face à l'interdiction; plainte au sujet de l'obligation de retirer les caches; déception à l'égard de la politique; désir que le personnel des parcs pratique une activité de géocaching; propos selon lesquels le personnel des parcs est inexpérimenté ou ignore ce qu'est le géocaching; aversion pour la pose de caches virtuelles.
Exclusions	Les commentaires négatifs qui ne comportaient ni motifs ni suggestions sur la politique.
Exemple	« Je suis d'avis que la politique provisoire affichée ci-dessus est excessive et que, de toute évidence, c'est une réaction viscérale de la part de personnes qui ne comprennent rien à l'activité. »

Titre du code	2- Le géocaching est une activité sécuritaire, éducative, axée sur la famille et stimulante sur le plan intellectuel.
Description	Bon nombre des répondants concluaient que cette activité n'allait pas du tout à l'encontre des politiques et principes directeurs de Parcs Canada. Est également incluse dans ce code une idée que plusieurs répondants ont proposée : le géocaching permet non



Parcs
Canada

Parks
Canada

Indicateur	seulement aux visiteurs de vivre une expérience environnementale, de visiter des sites historiques, de faire de l'exercice et des découvertes en famille, mais aussi de vivre une expérience qui n'est pas offerte dans les parcs nationaux : une expérience stimulante sur le plan intellectuel.
Exclusions	Les commentaires sur l'activité à l'effet qu'elle est : sécuritaire, éducative, stimulante sur le plan intellectuel, axée sur la famille et amusante. Bon nombre de répondants ont dit qu'ils n'auraient pas visité le parc s'il n'y avait pas eu de caches.
Exemple	Les commentaires concernant l'écocivisme des adeptes du géocaching, proposant une politique sur les caches éventuelles ou comparant cette activité à d'autres activités ont été codifiés séparément. « De nos jours, il existe très peu d'activités comme le géocaching qui intéressent les gens de tous âges, de toutes conditions physiques et de tous niveaux de revenu ».

Titre du code	3- Les adeptes du géocaching font preuve d'écocivisme en rapportant les sacs de déchets (« Cash-In Trash-Out (CITO) », « On cache, on nettoie »), et les activités auxquelles ils participent sont moins nocives que bon nombre d'autres activités permises actuellement dans les parcs.
Description	Les commentaires sur l'écocivisme dont font preuve bon nombre d'adeptes du géocaching et sur le principe du CITO, attitude qui est fortement encouragée par les clubs de géocaching. Ce code comprend également les commentaires comparant le géocaching à d'autres activités actuellement permises dans les parcs nationaux.
Indicateur	Les commentaires comparant les répercussions du géocaching à celles d'autres activités, mettant l'accent sur le principe du CITO; les commentaires sur l'environnementalisme ou sur le risque que représentent les ordures laissées sur place; les anecdotes sur les répercussions.
Exclusions	Les suggestions concernant la politique et les commentaires portant sur la représentation faite par les médias (traités sous un autre code).
Exemple	« Au début, j'ai ramassé deux sacs d'ordures dans le site près de la cache. Lorsque je l'entretenais, j'ai ramassé plusieurs autres ordures. » « Toutes les communautés locales de géocaching font preuve d'écocivisme, et la plupart des adeptes du géocaching en font de même. Ils ne sont pas réellement différents des autres visiteurs que vous invitez à venir ici, ni de ceux qui y viennent pour la randonnée pédestre sans même se rendre compte qu'il s'y trouve une cache! »

Titre du code	4- On appuie l'approche adoptée par Parcs Canada et on est d'accord pour que l'accent soit fortement mis sur l'aspect
---------------	---



	environnemental.
Description	L'auteur des commentaires appuie l'interdiction initiale, le processus suivi par Parcs Canada pour évaluer cette activité et l'approche environnementale adoptée; il est également conscient des répercussions éventuelles que le géocaching pourrait entraîner.
Indicateur	Les commentaires où l'on manifestait sa confiance envers PC et ceux portant sur les répercussions éventuelles du géocaching ou sur celles qu'ils avaient décelées; les commentaires sur la protection de l'environnement contre les répercussions du géocaching.
Exclusions	Les commentaires suggérant que les géocaches et ses adeptes ne portent pas atteinte à l'environnement (traités sous le code 3); les commentaires critiquant le processus (traités sous le code 1) ainsi que les commentaires comparant l'activité à d'autres activités (code 3).
Exemple	« Bien que je sois un adepte du géocaching, j'appuie votre politique sur les caches matérielles. » « Je suis également d'accord pour dire que le géocaching peut endommager le parc et gâcher le plaisir de ceux qui ne s'adonnent pas au géocaching. Je suis heureux de voir que votre organisation prend le temps d'examiner la meilleure stratégie possible au lieu de prendre une décision hâtive. »

Titre du code	5- Le géocaching permet aux visiteurs de vivre des expériences à caractère environnemental et de participer à des activités auxquelles ils ne se seraient pas adonnés autrement.
Description	Ce code englobait les aspects ayant trait à la pratique du géocaching. Bon nombre de répondants ont fait valoir qu'il s'agissait d'une activité unique et éducative.
Indicateur	Les commentaires décrivant à quel point l'activité leur a procuré une satisfaction personnelle.
Exclusions	Les commentaires soulignant que le géocaching est une activité sécuritaire, éducative, axée sur la famille, stimulante sur le plan intellectuel et amusante (code 2).
Exemple	« Quand on m'a parlé du géocaching pour la première fois, après avoir reçu mon premier récepteur GPS, j'étais une personne inactive, je ne pratiquais ni activités physiques ni activités de plein air, et, généralement, je n'étais soucieux ni de l'environnement ni de la faune. Quand j'ai découvert le géocaching, j'ai voyagé d'un bout à l'autre du Canada pour pratiquer ce sport, et je me suis même rendu aux États-Unis pour rencontrer d'autres adeptes du géocaching. Ces voyages m'ont permis de me faire des amis de partout dans le monde. J'ai vécu tellement d'expériences merveilleuses, que plusieurs ne vivront jamais dans toute leur vie, que je ne peux malheureusement pas



Parcs
Canada

Parks
Canada

	tous les mentionner. Je me suis aventuré plus loin que je ne l'aurais jamais imaginé uniquement pour trouver un seul contenant caché dans un endroit précis. Après mon mariage, le géocaching a influé sur la décision que mon épouse et moi avons prise concernant le choix de la destination pour notre lune de miel. Plutôt que d'opter pour une destination soleil dans le Sud, nous avons décidé de nous rendre où nous aurions de meilleures chances de pratiquer le géocaching, soit dans le parc national Banff. L'expérience que j'ai vécue dans ce parc, et dans le parc national Jasper, fut le plus beau moment de ma vie. Parce que plusieurs gens du coin connaissaient les plus beaux sites à visiter, nous avons eu la chance de découvrir ces parcs comme il se doit. »
--	---

Titre du code	7- En permettant le géocaching dans les parcs, l'Agence bénéficie de retombées économiques et publicitaires.
Description	Un grand nombre de ceux qui ont formulé de commentaires ont expliqué que le géocaching attire des visiteurs et engendre par le fait même des retombées économiques, tout en étant un outil promotionnel exceptionnel pour les parcs.
Indicateur	Les commentaires concernant les profits réalisés par Parcs Canada, y compris d'éventuels avantages promotionnels, font valoir qu'en interdisant cette activité, Parcs Canada pourrait voir son nombre de visiteurs diminuer, perdre l'attrait dont il jouit ou susciter une réaction indésirable de la part d'éventuels auteurs de boycott.
Exclusions	Les suggestions concernant la politique, les critiques concernant l'interdiction initiale.
Exemple	« Le géocaching pourrait être un outil très important pour promouvoir les forêts-parcs du Canada. » « En interdisant le géocaching, non seulement vous perdez la source de revenus que génèrent ces visiteurs, mais vous perdez aussi un groupe de personnes qui pourraient devenir vos bénévoles ... »

Titre du code	18- Certains adeptes du géocaching croient que les médias les ont présentés sous un jour défavorable, comme étant des chasseurs de trésors insoucians, ce qui n'est pas le cas.
Description	Les commentaires portant sur la représentation des adeptes du géocaching faite par les médias, surtout en ce qui a trait à leurs comportements et à leur impact environnemental.
Indicateur	Tout commentaire concernant les médias.
Exclusions	Les propositions concernant la politique.
Exemple	« Il semble qu'un média et un adepte du géocaching aient ouvert une boîte de Pandore. Je crois que quelques personnes n'ont pas bien compris. » « Je m'en suis aperçu lorsque j'ai participé aux groupes de discussion; le média [dont l'identité n'est pas révélée]



Parcs
Canada

Parks
Canada

	n'a probablement retenu qu'une bribe de la conversation, et cela a été injuste pour vous. La même chose s'applique au titre de l'article : il était incendiaire, et j'en étais offusqué ... »
--	---

Titre du code	22- Les adeptes du géocaching ne sont pas conscients des dommages qu'ils peuvent causer.
Description	Un certain nombre de personnes ayant formulé des commentaires ont laissé entendre que les adeptes du géocaching ne sont pas tout à fait conscients des dommages qu'ils peuvent causer aux aires protégées et, par le fait même, qu'ils sont irresponsables lorsqu'ils pratiquent cette activité ou critiquent injustement les actions de Parcs Canada.
Indicateur	Les commentaires soulignant les répercussions éventuelles ou donnant des exemples de dommages causés par des adeptes du géocaching qui semblent ne pas en être conscients.
Exclusions	Les commentaires concernant l'environnementalisme ou comparant l'activité à d'autres activités (traités sous d'autres codes).
Exemple	« J'ai l'impression que, bien que la plupart des adeptes du géocaching croient qu'ils ne causent pas de dommages, ils ne comprennent pas toujours l'impact qu'ils peuvent avoir. Je pense qu'on devrait accorder une plus grande importance à l'interdiction de s'aventurer hors des sentiers de même qu'à la question des répercussions sur le patrimoine culturel. »

Titre du code	23- L'intégrité culturelle des sites doit également être respectée; on se préoccupe du fait que les activités de géocaching ne correspondent pas ou vont à l'encontre du mandat concernant la protection culturelle; en élaborant la politique, on ne doit pas oublier de tenir compte de la protection des sites culturels.
Description	On a surtout souligné les répercussions actuelles ou éventuelles que cette activité peut entraîner, c'est-à-dire les dommages physiques causés à l'environnement; toutefois, bon nombre des auteurs de commentaires ont soulevé des préoccupations concernant le patrimoine culturel des sites, plus particulièrement celui de tous les territoires autochtones ou des sites archéologiques importants. L'aspect culturel des caches n'a pas été souligné, mais on devrait en tenir compte.
Indicateur	Les commentaires concernant la protection du patrimoine culturel, des plaques, des cimetières et des sites archéologiques. Les commentaires suggérant de s'assurer que les messages contenus dans les caches reflètent la culture de l'endroit.
Exclusions	Les suggestions concernant la politique ou commentaires portant sur l'aspect éducatif et familial (code 2).
Exemple	« Pour ma part, je préfère les caches qui permettent à ma famille



Parcs
Canada

Parks
Canada

	de visiter des lieux historiques... des lieux qui nous font découvrir la région. » « Le patrimoine naturel doit être protégé au même titre que le patrimoine culturel. »
--	--

Titre du code	24- Préoccupations concernant la façon d'appliquer la politique : on suggère que des activités d'autosurveillance soient menées ou que le personnel de Parcs Canada se charge de l'appliquer.
Description	On soulève diverses préoccupations concernant l'application et la réglementation de la politique, quelle qu'elle soit. Un certain nombre d'adeptes du géocaching estimaient que les sites Web dédiés à cette activité affichent suffisamment de politiques sur ce sport et qu'il n'était pas nécessaire d'en établir d'autres; à leur avis, ils sont les mieux placés pour surveiller leur propre activité – pourquoi changer quelque chose qui fonctionne bien, se demandent-ils? D'autres croyaient que, si Parcs Canada n'appliquait pas lui-même la politique de façon rigoureuse, les adeptes du géocaching causeraient plus de dommages et seraient moins prudents.
Indicateur	Tout commentaire concernant l'application de la politique, la pénurie de personnel et l'autosurveillance.
Exclusions	Les suggestions concernant la politique.
Exemple	« En ce qui concerne notamment votre commentaire sur la pénurie d'examineurs, comme je le soulignais, les adeptes du géocaching sont les mieux placés pour réglementer leur propre passe-temps. Récemment, dans ma région, on a enterré une cache en contrevenant à la politique affichée sur le site geocaching.com; les deux premières personnes qui ont trouvé l'emplacement de la cache ont signalé cette infraction, et la cache été retirée de la liste et de l'emplacement en moins de trois jours. »